



Genève, le 26 juillet 2017

Le Conseil d'Etat

3679-2017

Département fédéral de l'intérieur (DFI)
Monsieur Alain BERSET
Conseiller fédéral
Secrétariat général SG-DFI
Inselgasse 1
3003 Berne

Concerne : consultation relative à la modification de l'ordonnance sur l'assurance militaire (OAM)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous avons bien reçu votre courrier du 16 juin 2017 adressé à l'ensemble des gouvernements cantonaux, concernant l'objet cité sous rubrique, et vous remercions de nous avoir consultés.

Après un examen attentif du projet soumis et du rapport explicatif qui l'accompagne, nous vous informons que notre Conseil est dans l'ensemble favorable aux modifications de l'OAM proposées.

Ces modifications découlent des dispositions légales votées et mettent en œuvre la volonté du parlement de maîtriser le taux de couverture des primes pour les prestations versées en cas de maladie et, par là même, le déficit à charge de la Confédération.

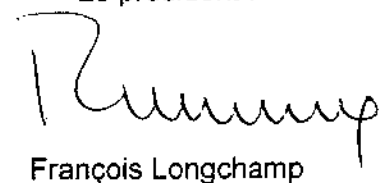
En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre prise de position, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :


Anja Wyden Guelpa

Le président :


François Longchamp